

MEMO CONCOURS COMMUNS VOIE C-2020

La notice complète du concours est disponible sur le site du SCAV :
www.concours-agro-veto.net, rubrique « Espace CONCOURS » – C – Se préparer)

Date d'inscription: du mardi 10 décembre 2019 au mardi 14 janvier 2020 inclus sur :
www.concours-agro-veto.net rubrique « Espace CONCOURS » - C – S'inscrire

Aucune inscription ne sera acceptée après le mardi 14 janvier à 2020 17h00.

Les candidats doivent impérativement s'inscrire en ligne et déposer sur le site des copies numériques des documents demandés

Toutes les pièces justificatives requises devront être téléchargées sur le site d'inscription impérativement avant le lundi 20 janvier 2020 à 17h00.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Une photocopie **recto-verso** de la **carte nationale d'identité ou du passeport** en cours de validité
- Justificatif à produire au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Candidats boursiers : fournir la copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse au titre de l'année 2019-2020.
- Candidats pupilles de l'Etat ou de la Nation : Extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'Etat » soit la mention « pupille de la Nation »
- Une photocopie du diplôme du baccalauréat ou du Brevet Technicien (BT)
- Photocopie du BTSA, BTS, DUT ou une attestation d'inscription en 2^{ème} pour les candidats non diplômés
- La ou les attestation(s) sur l'honneur complétée(s) et signée(s)

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site internet.

Le paiement des frais de dossier devra s'effectuer **entre le mardi 14 janvier 2020 à 17h01 et le lundi 20 janvier 2020 à 17h00.**

DEMANDES D'AMENAGEMENT D'EPREUVES : le dossier de demande d'aménagement d'épreuves doit être envoyé au service des concours agronomiques et vétérinaires au plus tard **le mardi 14 janvier 2020 (cachet de la poste faisant foi).** Tous les dossiers non envoyés au mardi **14 janvier 2020 (cachet de la poste faisant foi) ou** incomplets au lundi **20 janvier 2020** seront **REJETÉS.**

Épreuves d'admissibilité

Lundi 11 mai 2020 et mardi 12 mai 2020.

Dates	Horaires	Épreuves	Durée	Coefficients
Lundi 11 mai 2020	8h30 à 11h30	Biologie	3 h	2
	13h30 à 15h30	Physique	2 h	1
	16h00 à 18h00	Chimie	2 h	1
Mardi 12 mai 2020	8h00 à 12h00	Expression Française	4 h	2
	14h00 à 17h00	Mathématiques	3 h	2

Les **convocations individuelles** aux épreuves écrites seront **téléchargeables** sur le site Internet du service des concours agronomiques et vétérinaires : www.concours-agro-veto.net, rubrique « Espace CONCOURS » - C – Admissibilité, en principe à partir du **lundi 27 avril 2020**.



Épreuves d'admission

Lundi 15 juin 2020 au vendredi 19 juin 2020.

Épreuves	Durée		Coefficients
	Préparation	Interrogation	
Entretien avec le jury C-BIO/C-ENV	-	30min	3
Entretien avec le jury C-BIO + C-ENV	-	40 min	3
TP de Biologie	30 min	30 min	3
Anglais	1 h	30 min	3

Chaque candidat devra télécharger sa convocation individuelle aux épreuves orales sur le site : <http://www.concours-agro-veto.net> rubrique « Espace CONCOURS » - C – Admission, en principe à partir du vendredi 05 juin 2020.

Les épreuves d'admission auront lieu à :

Épreuves d'anglais et d'entretien avec le jury :

AGROPARISTECH,
16 rue Claude Bernard, Paris V^{ème}.

Épreuve pratique de biologie :

ENCPB (Lycée Pierre-Gilles de Gennes),
11 rue Pirandello, Paris XIII^{ème}.

PUBLICATIONS DES RESULTATS :

Résultats d'**admissibilité**: en principe à partir du **jeudi 28 mai 2020**
Résultats d'**admission**: en principe à partir du **mardi 30 juin 2020**

DEMANDE DE VERIFICATION DE NOTES

D'admissibilité jusqu'au samedi **30 mai 2020**

D'admission jusqu'au vendredi **2 juillet 2020**

* Les demandes ne peuvent porter que sur une éventuelle détection d'erreur de report de notes. Elles doivent préciser le nom, prénoms, date de naissance et numéro de candidat complet et être adressées par e-mail (objet : **Demande vérification notes_concoursC**) à l'adresse suivante :

veronica.pichereau@concours-agro-veto.net avec copie à contact@concours-agro-veto.net

COMMUNICATION DES COPIES : du jeudi 2 juillet 2020 au lundi 31 août 2020

VŒUX : du samedi 1^{er} février 2020 et le samedi 27 juin 2020 à 12h00

PROPOSITIONS D'AFFECTATION: la 1^{ère} proposition d'intégration dans une école pourra être consultée sur le site www.concours-agro-veto.net, « Espace CONCOURS » – C – Vœux et Affectations, le lundi 13 juillet 2020.